

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : avril 2007

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(février 2007)**

Evolution par rapport à janvier 2007 caractérisée par :

- Une diminution du niveau général des prix au Bénin, au Burkina, au Mali, au Niger et au Togo ;
- Une baisse du niveau des prix des services de logement dans tous les pays sauf au Mali, au Sénégal et au Togo
- Une hausse du niveau des prix des produits alimentaires au Burkina, en Côte d'Ivoire, en Guinée – Bissau et au Sénégal
- Une augmentation du niveau des prix des biens et services divers en Côte d'Ivoire.

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Au plan régional, le niveau général des prix en février 2007 est ressorti en hausse de 0,2 % contre 0,3 % le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,1 %. Le niveau général des prix a diminué dans les pays sauf en Côte d'Ivoire et au Sénégal. En Guinée – Bissau, le niveau général des prix s'est stabilisé.

Par rapport à février 2006, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 2,4 %. Cette hausse est en rapport avec la progression du niveau des prix des services de logement, d'enseignement et de produits alimentaires. (cf tableau 2).

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	févr-06	nov-06	déc-06	janv-07	févr-07	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	135,5	137,4	139,4	139,9	138,0	-1,3	0,4	1,8
BURKINA FASO	124,8	125,2	125,4	123,2	123,1	-0,1	-1,7	-1,4
COTE D'IVOIRE	133,4	134,8	134,8	136,2	137,2	0,7	1,8	2,8
GUINEE – BISSAU	182,5	188,7	186,9	187,4	187,4	0,0	-0,7	2,7
MALI	112,9	117,4	116,5	115,2	114,0	-1,0	-2,9	1,0
NIGER	121,0	122,2	122,2	120,8	120,4	-0,4	-1,5	-0,5
SENEGAL	113,0	117,5	117,3	117,5	118,8	1,1	1,1	5,1
TOGO	125,5	124,4	125,7	127,2	126,1	-0,9	1,4	0,5
Ensemble UEMOA	126,0	128,2	128,3	128,7	129,0	0,2	0,6	2,4

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		févr-06	nov-06	déc-06	janv-07	févr-07	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	121,8	125,7	125,7	125,7	126,3	0,5	0,5	3,7
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	127,3	127,5	127,7	128,3	128,1	-0,2	0,5	0,6
Articles d'habillement et chaussures	7,8	102,8	102,7	102,4	102,7	102,6	-0,1	-0,1	-0,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	128,6	131,4	132,2	134,1	134,1	0,0	2,1	4,3
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	111,5	112,1	112,2	112,9	113,4	0,4	1,1	1,7
Santé	3,5	122,7	125,7	125,6	125,6	125,8	0,1	0,1	2,5
Transports	9,9	158,2	159,2	158,9	159,5	158,8	-0,4	-0,2	0,4
Communication	1,6	226,9	220,1	220,1	220,0	220,0	0,0	-0,1	-3,0
Loisirs et culture	4,4	106,1	106,0	106,0	105,8	106,0	0,2	0,0	-0,1
Enseignement	1,6	134,6	140,1	140,3	140,3	140,3	0,0	0,1	4,2
Restaurants et Hôtels	8,0	133,7	135,7	136,0	136,5	137,1	0,5	1,0	2,6
Biens et services divers	5,1	111,2	112,3	112,3	111,7	113,3	1,4	1,0	1,9
UEMOA	100,0	126,0	128,2	128,3	128,7	129,0	0,2	0,6	2,4

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation de l'Union, au mois de février 2007, est ressorti en hausse de 0,2 %. Cette augmentation s'explique essentiellement par celle des prix des produits alimentaires, des services de restaurant et de biens de consommation divers. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix augmente de 0,1 %.

1.2 Par pays

Au Bénin, en février 2007, le niveau général des prix à la consommation a diminué de 1,3 % contre une hausse de 0,3 % le mois précédent. Ce recul met fin à trois mois successifs de hausse de prix. Les niveaux des prix des produits alimentaires, des articles d'habillement, des services de logement et de transport ont tous diminué. La baisse des prix s'explique essentiellement par celles des prix des légumes frais de 18,9 %, des préparations à base de tubercule de 11,3 % et des carburants et lubrifiants de 7,4 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a baissé de 1,1 % à la faveur de la diminution du niveau des prix des services de transport et de logement. Les évolutions du prix à la pompe du litre de l'essence super et du gaz oil, respectivement de 415 à 400 FCFA et de 410 à 390 FCFA ont influencé celle des services des transports. L'inflation sous – jacente, a reculé de 0,9 %. Le niveau des prix des produits énergétiques s'est situé en recul à 5,4 %. Au regard de la provenance des produits, la baisse du niveau des prix est due principalement à celle des prix des produits importés.

Au Burkina, en février 2007, le niveau général des prix est ressorti en baisse de 0,1 % après celle de 1,7 % observée le mois précédent. La diminution du niveau des prix est imputable à celle des prix des services de transport et de logement. Le niveau des prix des produits alimentaires a légèrement augmenté en dépit de la diminution du prix des légumes frais. Le prix moyen du kilogramme de sorgho blanc a progressé passant de 131 FCFA en janvier 2007 à 142 FCFA. Les viandes de mouton et de bœuf se sont renchériées. Quant aux légumes, la détente des prix a concerné la tomate fraîche et l'oignon local. Hors produits alimentaires, le niveau général des prix a reculé de 0,1% en rapport avec la baisse du niveau des prix des services de logement et de transport. L'inflation sous – jacente s'est établie à 1,0 %. Le niveau des prix des produits énergétiques a diminué sous l'effet des prix des carburants. Les prix moyens du litre des carburants « Essence super » et « Essence mélange » se sont établis à 584 FCFA et à 575 FCFA accusant une baisse de 1,0 % et de 0,9 %, respectivement par rapport au mois précédent. Selon la provenance, la baisse du niveau des prix au cours de ce mois s'explique par celle des produits importés.

En Côte d'Ivoire le niveau général des prix à la consommation, en février 2007, a progressé de 0,7 % contre 1,0 % le mois précédent. L'augmentation du niveau général des prix s'explique essentiellement par le renchérissement des produits alimentaires notamment les légumes frais et les biens et services divers, en particulier les articles de bijouterie. Parmi les légumes dont les prix ont augmenté, on peut noter le gombo frais, la tomate cerise et l'aubergine locale. Le kilogramme du gombo est passé de 819 FCFA en janvier à 913 FCFA; celui de la tomate cerise de 428 FCFA à 490 FCFA ; enfin, le kilogramme de l'aubergine locale s'est vendu à 503 FCFA contre 401 FCFA en janvier 2007. Hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,1 % en liaison essentiellement avec la hausse du niveau des articles de bijouterie. L'inflation sous – jacente s'est établie en hausse de 0,3 %. Le niveau des prix des produits énergétiques a diminué de 0,9 %. Selon la provenance, la hausse du niveau général des prix est due principalement à celle des prix des produits locaux.

En Guinée – Bissau le niveau général des prix, en février 2007, s'est stabilisé contre une progression de 0,3 % le mois précédent. Il convient toutefois de noter que le niveau des produits alimentaires a augmenté de 0,4 % alors que celui des services de logement a diminué de 1,6 %. Parmi les produits alimentaires dont les prix ont augmenté, on peut citer les poissons, les légumes

et les fruits. Le poisson séché salé s'est vendu à 2024 FCFA contre 1799 FCFA au mois précédent. Pour les légumes, c'est le gombo frais qui marque une hausse significative de prix en passant de 906 FCFA le kilogramme le mois précédent à 1020 FCFA. Quant aux fruits, le prix du citron est passé de 603 FCFA en janvier à 636 FCFA. Hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,6 % en liaison avec la hausse des prix des produits énergétiques. L'inflation sous – jacente est ressortie en hausse de 0,1 % en rapport avec celle des prix des articles vestimentaires et des boissons alcoolisées. Le niveau des prix des produits frais a diminué.

Au Mali, en février 2007, le niveau général des prix a reculé de 1,0 % après un repli de 1,1 % observé le mois précédent accusant ainsi quatre mois successifs de diminution depuis novembre 2006. La baisse du niveau des prix au cours de ce mois s'explique essentiellement par celle des produits alimentaires, notamment les céréales et les légumes. Le prix du kilogramme du petit mil a diminué de 7,9 % pour s'établir à 138 FCFA. S'agissant des légumes, la tomate fraîche et les choux verts se sont vendus, respectivement, à 214 FCFA et à 188 FCFA le kilogramme contre 359 FCFA et 250 FCA le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté en liaison avec la hausse du niveau des prix des articles de mobilier de maison et des boissons alcoolisées. L'inflation sous – jacente a augmenté de 0,1 %. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 5,2 % et celui des prix des produits énergétiques n'a augmenté que de 0,5 %. Selon la provenance des produits, le recul du niveau général des prix s'explique par celui des produits locaux.

Au Niger, en février 2007, le niveau général des prix a baissé de 0,4 % contre 1,1 % le mois précédent. La baisse du niveau général des prix est en rapport avec le recul du niveau des prix des produits alimentaires et des services de transport. Les prix des produits alimentaires ont diminué en liaison avec la baisse des prix des céréales, des poissons et des légumes frais en dépit de l'augmentation du prix des fruits. Le prix du sac de cent kilogrammes de maïs qui est passé de 11969 FCFA à 11356 FCFA. Le prix du sac de cinquante kilogrammes de riz a diminué de 62 FCFA par rapport à janvier 2007 pour s'établir à 14988 FCFA en moyenne. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires s'est établi en hausse de 0,2 % en rapport avec l'augmentation des services de restaurants. L'inflation sous – jacente, calculée hors produits frais alimentaires et hors produits énergétiques, a augmenté de 0,2 %. Selon la provenance, la diminution du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des produits locaux.

Au Sénégal, en février 2007, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 1,1 % contre 0,2 % le mois précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par celles du niveau des prix des produits alimentaires et des services de logement. Les produits frais de pêche, les fruits et les céréales non transformées, ont vu leur niveau de prix progresser de 19,0 %, 11,0 % et 4,3 %, respectivement. Parmi les produits dont les prix ont augmenté, il y a la sardinelle « Yaboye » dont le prix du kilogramme s'est établi à 289 FCFA contre 223 FCFA le mois précédent ; le kilogramme de la sardinelle fumée est passé de 490 FCFA en janvier à 515 FCFA. A noter aussi que le riz brisé s'est vendu à 240 FCFA accusant une hausse de 5,2 % par rapport à janvier 2007. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est établi en hausse à 0,7 % en liaison avec la progression du niveau des prix des services de logement sous l'effet de la hausse du prix du charbon de bois. L'inflation sous – jacente a progressé de 0,6 %, comme au mois précédent. Selon la provenance, la hausse du niveau des prix du mois de février 2007 est due essentiellement à celle des prix des produits locaux.

Au Togo, en février 2007, le niveau général des prix a reculé de 0,9 % après une hausse successive au cours des trois derniers mois. La détente du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des prix des produits alimentaires. Hormis les légumes secs dont les prix ont augmenté de 5,6 %, la plupart des denrées alimentaires ont vu leur niveau de prix diminuer. Le kilogramme de maïs et du mil s'est vendu à 117 FCFA et à 199 FCFA contre respectivement 121 FCFA et 205 FCFA le mois précédent. Au niveau des légumes, le prix du kilogramme de la tomate fraîche locale est passé de 385 FCFA le mois précédent à 316 FCFA. Calculé hors produits alimentaires, le niveau des prix se stabilise. L'inflation sous – jacente s'est établie en baisse à 0,1 %. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 4,0 %, cependant celui des produits

énergétiques a augmenté de 0,5 %. Selon la provenance, l'inflation au cours de ce mois s'explique à la fois par celle des prix des produits locaux et importés.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Comparativement au mois de février 2006, le niveau général des prix a progressé de 2,4 %. Les types de consommation qui ont influencé le niveau général des prix sont les services de logement, d'enseignement et des produits alimentaires. La progression du niveau des prix des produits alimentaires s'est établie à 3,7 % contre 3,1 % le mois précédent.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi en hausse à 2,2 % comme au mois précédent. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyens par État s'est établi à 1,2. La convergence du niveau général des prix s'est dégradée par rapport au mois précédent où l'écart – type de la distribution était de 1,1 %.

Tous les pays ont enregistré un taux d'inflation inférieur à la norme communautaire à l'exception du Bénin. Le Niger a enregistré un taux d'inflation négatif de 0,5 %. Le Bénin affiche la plus forte augmentation avec 3,4 % mais ce taux est en diminution par rapport au mois précédent où il était de 3,8 %. Il convient de rappeler que depuis le mois de juillet 2005, le taux d'inflation du Bénin s'est maintenu au dessus de la norme communautaire de 3,0 %. L'examen par type de consommation montre que l'inflation au sein de l'Union au cours de ce mois est alimentée essentiellement par la hausse du niveau des prix des services de logement, de santé, de transport, de communication et d'enseignement (cf tableau 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période mars 2005 à février 2006 (1)	Moyenne de la période mars 2006 à février 2007 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	132,9	137,5	3,4
BURKINA FASO	124,8	126,2	1,1
COTE D'IVOIRE	132,2	135,6	2,6
GUINEE - BISSAU	183,7	188,4	2,6
MALI	114,7	116,0	1,1
NIGER	124,1	123,5	-0,5
SENEGAL	112,8	115,6	2,6
TOGO	123,9	126,0	1,8
UEMOA	125,5	128,2	2,2

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Types de consommation	Moyenne de la période mars 2005 à février 2006 (1)	Moyenne de la période mars 2006 à février 2007 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	124,5	125,9	1,1
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	128,2	127,9	-0,2
Articles d'habillement et chaussures	103,3	102,7	-0,6
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	126,5	130,9	3,5
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	111,7	112,0	0,2
Santé	120,3	124,1	3,2
Transports	149,8	160,2	6,9
Communication	207,8	220,8	6,2
Loisirs et culture	105,5	106,0	0,5
Enseignement	131,2	136,8	4,3
Restaurants et Hôtels	133,9	135,3	1,0
Biens et services divers	111,3	112,0	0,7
UEMOA	125,5	128,2	2,2

Tableau 5 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine (mois de février 2007)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Etat du produit								
produits frais	-0,6	-3,7	2,9	-0,1	-5,2	-0,9	3,3	-4,0
produits énergétiques	-5,4	-1,3	-0,9	-0,4	0,5	-2,3	1,0	0,5
produits autre que produits frais et énergie	-0,9	1,0	0,3	0,1	0,1	0,2	0,6	-0,1
Origine du produit								
produits locaux	-0,8	0,1	0,8	0,0	-1,9	-0,3	1,2	-0,8
produits importés	-2,5	-0,4	0,3	0,0	0,7	-0,3	0,8	-0,9

Graphiques

